

# THE OILII OUIT

JOURNAL DE LEEGE.

On S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. - Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liége, et 13 francs pour les autres villes du royaume. -Un Numero séparé se vend 16 centimes. - Les abonnemens commencent à tontes les époques. - Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. - Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège movemant une faible rétribution payable au porteur. - AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

# FRANCE. - PARIS, LE 11 JUIN.

Le roi est arrivé hier de Trianon à Versailles à deux heures et demie, avec la reine, le roi et la reine des Belges, le duc et la duchesse d'Orléans. Mme. la princesse Adélaïde,

L'entrée de L. M. a été saluée par les plus vives acclama-

Le roi a parcouru quelques unes des galeries avant de se mettre à table; S. M. a marché au milieu du cortége de ses hôtes, pairs de France, maréchaux, députés, magistrats, hommes de lettres, artistes, gardes nationaux, et le roi a pris plaisir à leur expliquer lui même toutes les merveilles rassemblées dans son palais.

A peine si l'espace qui s'est écoulé entre dix et quatres heures a suffi pour parcourir très rapidement les trois étages du palais de Versailles. A quatre heures l'assistance, composée de quinze cents personnes, a pris place à un grand nombre de tables dressées dans diverses salles. Le service s'est fait avec

Jusqu'à la fin du dîner, à peine s'était-on aperça du nombre immense des invités; la presse n'a commence que pour se rendre à la salle de spectacle qui était resplendissante ; mais alors l'encombrement était tel, et la chaleur si grande, que plusieurs personnes sont tombées évanouies, et parmi elles , M. Feutrier , pair de France , ancien préfet

La famille royale occupait l'amphithéâtre, le corps diplomatique la loge des premières au dessus, les dames la galerie; le parterre, le balcon et toutes les autres loges. MM. les dé-putés, les pairs de France, les artistes, l'état-major et la maison du roi. Le spectacle à donc commencé par le Misan thrope Après le Misanthrope, deux fragmens de 3º acte et du 5º acte de Robert ont été joués par Duprez, Levasseur et Mile Falcon, même enthousiasme de la part des spectateurs. Après Robert, tous les acteurs ont défilé devant le roi et sont venus se placer au fond du theatre. Au même instant la toile du fond fest levée et on apercevait dans le lointain la façade du châlean de Versailles, tel qu'il était sous Louis XIII. En avant figurait la statue du roi , entourée des personnages allégoriques Apollon, Minerve, Neptune, les Muses et les Arts. Sur la piedestal on lisait: à la gloire de Louis XIV. Les acteurs se sont groupés autour de la statue en agitant des couronnes et des branches de laurier. Ce spectacle a produit un tel effet sur l'assemblée qu'elle s'est livrée spontanément aux cris de de Vive le roi. S. M. a remercié par ses salutations et paraissait vivement touchée de l'enthousiasme des specta-

Après le premier tableau, un nuage sorti de la rampe l'a dérobé à tous les yeux, peu à peu l'horison fut obscurci et a laissé percer des rayons de soleil; un deuxième tableau à représenté le château de Versailles, tel qu'il est maintenant; enfin le spectacle s'est terminé par un troisième tableau représentant le génie de la France entouré de toutes les gloires militaires de la monarchie, de la république et de nos jours; d'innombrables bataillons s'étendent sur une ligne immense, qui commence par la cuirasse et les casques des anciens che valiers, et finit par l'uniforme et le schako de nos soldats ; aux pieds du génie de la France est un groupe des poëtes,

# FEUILLETON.

# LAVATER.

( ANECDOTE HISTORIQUE. )

QUELQUES MOTS SUR LA SCIENCE DES PLUS CELÈBRES PHYSIOGNOMONISTES.

En 1794, Lavater était occupé à revoir attentivement quelques planches qu'il destinait à des ouvrages sur la physiognomonie, quand on vint lui dire qu'une jeune et jolie dame, de la mise la plus distinguée, demandait à le voir à l'instant même. Le bonhomme fit entrer son élément visiteuse, qui ne lui laissa pas le temps de la questionner. « Respectable pasteur, lui dittelle, dès qu'elle fut seule avec lui, excusez une distable pasteur, lui dittelle, dès qu'elle fut seule avec lui, excusez une mais il va du ponheur ou du mais le value de la companie de la que le ponheur ou du mais le value de la companie d marche peut-être indiscrète et osée, mais il y va du bonheur ou du mal-heur de ma vie

De grace, madame, faites tomber ce voile épais qui me cache yotre feue; une telle demande de la part d'un vieillard ne saurait vous blesser.

La jeune dame obéit.

Mon Dieu, ma panvre enfant, yous étes à peine dans votre 16° printemps, et vous parlez de malheur! à votre âge l'ame ne contait pas la souffrance ... et, loin de sentir une couronne d'épines sur votre tête, vous n'y devriez trouver que des fleurs; et puis, pardonnezmoi ma galanterie couverte de rides, mais tous les signes heu reux sont sur votre gracieux visage, et le destin serait bien injuste et bien cruel s'il fesait un jour couler des larmes de ces yeux si purs'et si fandides.

Oh, merci de votre bienveillant accueil; mais, dans la persua-bion où je suis que vous ne me refuserez pas votre assistance et vos conseils, je n'ai pas hésité à yous confier mes peines et mes tristes pres-

Il s'agissait de rendre service; Lavater écouta religieusement sa

L. Buepuis quelques jours, poursuit-elle, mon père, le marquis de L., recoit dans notre maison M. F. de Murville, le fils d'un de ses meilleurs amis de France. Des confidences anticipées m'ont fait connaître que son intention était de proclamer ce soir, dans une fele brillante, mes prochaines fiançailles ayec ce jeune homme qu'il

des savans, des artistes de tons genres, qui l'ont illustrée; au dessus de ce tableau, planaient des renominées tenant une légende où étaient écrits ces mots: A toutes les gloires de la

C'est alors que la toile fut baissée et que les spectateurs et les artistes ont été invités à passer dans les galeries du

Le roi accompagné de la reine, des princes, des princesses et de toute la cour, a fait ouvrir les portes par le gou-verneur du château. Des domestiques en grande livrée tenant tous des flambeaux à la main précédés et suivis de suisses avec la hallebarde faisaient la haie des deux côtés. Il est impossible de rendre la magnificence de ces immenses galeries éclairées de mille bougies, de ce cérémonial imposant et majestueux. Cette visite au musée restera en souvenir à tous ceux qui ont été assez houreux pour v assister, elle s'est terminée à trois heures 1/2 du matin.

- Par ordonnances royales du 30 mai, M. Cuvier, pasteur président du consistoire de l'église de la confession d'Augsbourg à Paris, a été nommé officier de la légion d'hon-neur, et M. Barthold, membre du consistoire, chevalier du

- Plusieurs journaux , sur la foi des feuilles semi-officielles, et si notre mémoire ne nous trompe, du Moniteur lui-même, ont annoncé que M. le duc d'Orléans avait offert à M. le pasteur Cuvier, cousin du célèbre Cuvier, une tabatière ornée de diamans et une magnifique Bible garnie de pierres précieuses, à l'occasion du mariage royal de Fontainebleau. La première partie de la nouvelle est exacte, et quant à la seconde, c'est l'inverse du fait qui est véritable; c'est-à-dire que ce sont les nouveaux époux qui ont reçu une Bible des mains du pasteur officiant.

La chose mérite une petite explication. Depuis la fonda tion de la société biblique protestante de Paris, il a été adopté comme usage dans les deux églises protestantes de France d'offrir à tous les nouveaux maries, le jour de la bénédiction nuptiale, une Bible qui porte l'inscription de la date de cette cérémonie, et que les époux sont invités à garder religieusement en souvenir de leurs engagemens mutuels.

- La question de la dissolution est à l'ordre du jour dans les journaux et sans doute aussi dans le cabinet, quoiqu'il se

Le Courrier Français s'efforce de démontrer aujourd'hui qu président du conseil qu'il doit chercher ses alliés parmi les électeurs de France; quant au Constitutionnel, il présente l'utilité, la nécessité de la dissolution comme une conséquence de l'amnistie et du mariage de M. le duc d Orleans.

- Le cours de M. Saint-Marc Girardin a été interrompu avant hier par des troubles assez graves. La salle où le professeur de littératuire donne ses lecons est fort étroite, et son auditoire réclamait depuis longtemps un local plus vaste. Mais M. St. Marc Girardin s'était refuse à transporté son cours ailleurs. Son refus a été interrompu par des sifflets et des huées et il a été obligé de se retirer.

- En Egypte tout tend à se franciser, les faits suivans le

» Soliman pacha, Français de naissance, est commandant en second de l'armée égyptienne;

aime avec tendresse, et pour lequel j'éprouve une répugnance in-

— Qu'a t-il donc fait pour mériter ce rigoureux délain?

— En ma présence, M. F... affecte une générosité extrême, et ne paraît jamais plus content que quand un pauvre lui fournit l'occasion de faire une aumone; mais, un jour qu'il ne me savait pas près de lui, e l'ai vu frapper avec rudesse un malheureux qui mendiait du pain pour ses enfans.

« Or, voila ce que je vous demande, au nom du ciel ! dans deux heures F... sera près de moi pour m'accompagner a la promenade du midi...; trouvéz-vous sur notre passage près de l'hôtel du Cygne-d'Or, et vous me direz ensuite, avec une franchise exempte de tout ména-

gement, ce que vous aurez lu dans les traits de mon finicé.

— Arrêtez! mon enfant, dit le vieillard, vous ne savez pas ce que vous exigez de moi! F. de Murville est peut-être un jeune fou qui se sera emporté pour quelque injure que vous n'aurez pas entendue. D'ail-leurs, mon jugement ne doit pas être considéré comme un arrêt in-

leurs, mon jugement ne doit pas être considéré comme un arrêt in-faillible, et vous pourriez vous repentir....

— Je n'ai pas peur de la vérité, monsieur; y us voyez que je la recherche; en vous j'ai mis mon espoir et ma contiance; et, si vous rejetez ma prière, vous pouvez me donner plus tard le triste droit de

yous accuser.... » Tel était en effet l'ascendant que Lavater avait conquis à cette époque par ses étonnantes prophéties, qu'il fut souvent obligé de chercher un refuge chez ses amis pour ne pas interrompre à chaque instant des travaux d'observation qu'il approfondissans ans relacte. Cette fois pour-tant, il n'eut pas la force de refuser l'intéressante solliciteuse, qui ne e quitta qu'en emportant de lui la promesse positive d'une prompte et

sincère révélation. Le pasteur de Zurich fut exact au rendez-vous; non seulement il observa le jeune homme, mais il fit naître l'occasion de lui parler, et il l'accompagna assez long-tems pendant le cours de la promenade.

La jeune fille interrogea de l'œil son inexorable confident, qui lui glissa dans la main un papier sur lequ l'étaient écrits ces mots : « Prenez garde, l'ami de votre père renferme dans son sein une passion

cruelle, et dont le dénouement sera tragique. »

Dans un esprit déjà prévenu. cette prédiction fatale et d'une portée si horrible ne tarda pas à porter ses fruits.

La fête fat brillante à l'hôtel du marquis de L. qui s'apprêtait à faire

» Besson bey, Français, est commandant en second de la

» Dans le département médical, Clot bey, Français, est médecin général en chef, et a sous ses ordres près de 100 médecins Français, En Egypte, en Syrie et en Arabie.

» Enfin le département du génie est dirigé par un Fran-

- On mande du camp de la Tafna, 3 juin :

Je vous écris à la hâte par le bateau qui emmène l'officier chargé de porter à Paris le traité conclu entre le général Bugeaud et Abdel Kader.

On a renoucé à exiger un tribut, parce que des lors Abdel-Kader n'aura aucun intérêt à rompre le traité, et que l'on pourra compter sur plusieurs années de tranquillité... On a renonce à Tlemcen, parce que c'était une charge onéreuse, et l'on trouve que Tiemcen est bien compensé par Coléah et Blida qu'Aldel Kader nous laisse généreusement... On donne à cet Arabe le titre de sultan, parce que plus il sera puissant et considéré, plus nous serons tranquilles dans les places auxquelles se bornera probablement l'occupation.

- Extrait d'une lettre écrite de Marseille 7 juin , à bord du Castor en quarantaine dans ce port :

Le 4, le général Bugeaud au camp de la Tafna, a fait un traité de paix avec Abdel-Kader.

Une estafette vient d'apporter le traité à Paris, et le télégraphe l'a annoncé des l'arrivée du Castor.

« Deux cents lieues carrées de territoire et leurs points naturels de défense, l'obligation de la part d'Abdel-Kader de ne faire le commerce que par nos ports et de ne tirer ses ap-provisionnemens que de la France, voilà une partie des avan tages que ce traité assure au pays.

En dédommagement de la place de Tlemcen que le traité lui rend et que nous ne gardions qu'avec grande difficulté et des sacrifices immenses, Abdel-Kader s'est engagé à fournir des approvisionnemens et des bestiaux en quantité. »

C'est M. le capitaine Eynard, aide-de-camp du général Bugeaud, qui est porteur du traité. La paisible possession de la province d'Oran ressort naturellement de ce traité.

# CHRONIQUE JUDICIAIRE.

VOIES DE FAIT.

M. Fauqueux : Je me plains de ce jeune homme, tout haut et abondamment.

Ducros : Vous en avez le droit.

M. Fauqueux: Taisez vous, jeune homme; moi j'ai pu tolérer vos plaisanteries, je pourrais même dire vos sarcasmes; mais ces messieurs ne seront pas si bons enfans, je vous en

Ducros : Tolérer ! joliment ! vous m'avez donné un

M. Fauqueux: Taisez vous, jeune homme, vous ne devez

pas dire ça', puisque c'est moi qui suis plaignant.

M. le président : Parlez au tribunal, et expliquez votre M. Fauqueux : Monsieur, je suis propriétaire, et j'ai eu

la faiblesse de réchauffer ce serpent dans le sein de mon sixième étage. Voyant cependant qu'il me devait un terme, et qu'il se disposait à m'en devoir deux, je pensai que je de-

connaître ses projets d'hymenée, quand sa fille, le prenant à l'écart, lui dit: « Si vous m'avez jamais aimée, grâce pour moi, mon père, n'annoncez pas ce mariage qu'on m'a révélé et qui me fait horreur. « Surpris et irrité d'un tel langage, le marquis de L. jeta sur sa fille un regard scrutateur qui perça jusqu'au fond de son ame « Euphémie, ce refus est il la désobéissance irréfléchie d'un enfant,

ou l'avant-coureur d'un aveu qui doit mettre la honte sur mes cheveux

- Votre fille vous aime et vous honore, mon pere; mon nom est sans tache, et je puis sans rougir regarder dans ma vie passée; mais lisez cet arrêt funeste. - Folie que tout cela ! illumination d'un cerveau malade! « Et le mar-

quis se prit à rire en froissant dans ses doigts le papier qu'il foula aux pieds après l'avoir lu - Ma résolution est prise, continua Euphémie en ramassant son

oracle, et, dussé-je n'attirer un instant toute votre colère, jamais je n'accepterai la main d'un homme dont le cœur est cruel et mal

Alors la jeune fille expliqua la cause de ses scrupules et de son insur-montable aversion; elle avoua avec sincérité l'entretien qu'elle avait sol-licité du pasteur de Zurich, et l'effroyable avertissement qu'il lui avait

« Quoi! s'écria le marquis . c'est Lavater qui a écrit ces lignes! Lava-

a Quoi s'écria le marquis, c'est Lavater qui a écrit ces lignes! Lavater!!! s Son front se rembrunit, et son œil devint méditatif...
Ordre fut donné à un valet d'inviter Lavater à se joindre à la fête, et M. de L. reparut avec Euphémie au milieu d'une danse, étince-lante de diamans. On remarque que la tristesse était empreinte sur leurs visages...., il régna parmi les invités une inquiête sollicitude qui ralentit visiblement les plaisirs de la soîrée, et l'on se demandiait à voix basse pourquoi il n'était pas encore question du mariage projeté que chacun avait appris en particulier sous le secau du secret, et dont les connaissances s'entretenaient depuis long-temps, comme c'est l'usage en pareil cas. l'usage en pareil cas.

On annonca Lavater. Son arrivée inattendue excita mille singuliers commentaires; cu rieuse de voir et d'interroger cet homme célèbre, la société qui remplissait alors les salons dorés du marquis s'empressait autour du nouveau venu, lorsque M. de L., le prenant a part, alla s'enfermer

vais à la société de ne pas loger plus longtemps un individu capable de ne pas payer son terme, vu, surtout, que son mobilier ne se composait que d'un lit de sangle et d'un éteiguoir. Pour lors je lui donnai congé : quelques jours après, étant à converser avec mon portier, je sens comme un grattage dans le dos, j'y porte la main..., v'lan! mon doigt s'inonde de sang, d'une épingle qui s'était faufilée sous l'ongle de mon major. A ce tte épingle était accroché un papier dont je me saisis, et jugez si les cheveux m'auraient dressé sur la tête, si j'en avais eu : ce papier représentait un individu laid, oh! mais laid .... (Ici le plaignant cherche des yeux dans toute la salle, sans doute pour y découvrir un point de comparaison; ne trouvant pas son affaire, il continue ainsi): a Ce jeune homme jouant avec mon nom de la façon la plus scandaleuse, avait mis au bas : Monsieur Fausse Queue; et ce qui est bien pire, il avait planté sur ma tête une paire de cornes qu'un cerf de 20 ans n'en a pas de pareilles, ça, parce que j'ai eu dans le temps de petits reproches de rien du tout à faire à ma défunte, qui s'était fait enlever six fois avant que la mort vienne l'enlever pour la septième et dernière .... A cet affront, moi qu'ai servit en 87 dans le régiment de Champagne, j'allonge à ce jeune homme un soufflet encore assez bien conditionné pour mon âge... C'est bon, il a l'air de prendre assez bien la chose .... mais tout-à coup, il m'accroche le pied à la façon des gamins, et m'étale tout de mon long dans ma cour , ce qui , devant mon portier , pouvait compromettre ma dignité de propriétaire. Je me suis relevé, mais j'ai en des contusions plein le corps et le côté, qu'on m'a saigné, bassiné, frictionné, et qu'il m'en est resté un point de côté qui me suffoque que je ne puis pas parler deux

Dacros convient du fait qui lui est reproché : « Quand on receit un soufflet , dit-il , on n'y est plus , et il est bien heureux, le vieux, que je m'aie contenté de lui faire balayer le pavé avec son cadavre. »

Le tribunal, considérant, que les voies de fait sont réciproques, acquitte Ducros sur ce chef de la prévention; mais-il le condamne à trois jours de prison pour l'insulte commise envers M. Fauqueux, qui se retire en gromelant contre la perversité du siècle.

### AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le gouvernement a reçu les dépêches suivantes :

Narbonne, le to juin 1837, 6 heures 1/2 du matin.

Fort-les-Bains, le q au soir. Le 8, à la Seu-d'Urgel, on savait que les Navarrais avaient passé la Cinca en essuyant-une perte considérable. Leurs blesa's ont été réunis à Benavarre. Le 6, à Tremp, on attendait l'arrivée des troupes du prétendant pour le lendemain. Un combat a en lieu le 6, entre Vich et Berga; 5000 factienx, commandés par Tristani, ont battu la division d'Osorio, de 1500 hommes, et fait 200 prisonniers.

Bordeaux, le 9 juin, à 7 heures du soir. C'est à Estella que l'expédition carliste a passé la Ginca, après avoir perdu 400 prisonniers, et pareil nombre de morts et de blessés. Le 5 au matin, Oraa occupait Barbastro, suivant l'ennemi de près. Le baron de Meer allait dans la di-

rection de Fons, sur la gauche de la Cinca:
Bayonne, 9 juin, 2 heures 1/2. Un espion carliste a été saisi à Sanguesa, porteur d'un ordre de don Carlos de réquir en Navarre tous les bataillons disponibles pour faire diversion en Aragon. Cette réunion a commencé le 5. Quinze bataillons et toute l'artillerie sont cantonnés entre Etcharry et Estella.

Espartero est resté à Tafalla le 6, pour les observer; il a détaché 4000 hommes senlement en Aragon.

La mort du colonel Conrad est trop certaine. Il a été enterré le 6 à Sarragosse avec les plus grands honneurs. Il n'y a rien d'officiel encore sur l'affaire du 2, où il a succombé; mais il est certain que les carlistes ont passé la Cinca le 5, pour se rendre en Catalogue.

Bayonne, 9 juin, 5 heures du soir. Le général Evans vient d'arriver quittant le service espagnol, ainsi que la plupart des officiers anglais; il reste 1,500 anglais formant une brigade sous les ordres du colone O'Connell. Le comte de Mirasol est commandant en chef des troupes anglaises et espagnoles à St. Sébastien et dans les

« Bah! dit un incroyable du temps, M. le marquis aura fait un mauvais rêve la nuit dernière, et c'est pour cela sans doute qu'il a fait man-der le moderne Jérémie; quand il sera sorti, la gaîté reparaîtra sur sa figure, car j'aime à croire que Lavater ne vous fera pas le tour de donner à ses lubies une sinistre interprétation. » Cette sortie bouffonne trouva des partisans, et l'orchestre préluda de

mouveau à des danses joyeuses.

Gependant voici ce qui se passait dans le cabinet du marquis de L.

Groyez-moi, disait le père d'Euphémie, votre jugement a été précipilé; vous n'avez pas assez remarqué celui dont yous avez condamné l'honneur; F. de Murville porte une physionomie gracteuse et touchaute; tout le monde se plaft à lui reconnaître mille qualités précieuses; ses manières sont affables et son esprit est cité.

— Il m'en coûte, répliqua Lavater, de ne pas tomber d'accord avec l'existion que vous avez conçue de ce jeune homme; mais je nouveau à des danses joyeuses.

vous sur l'opinion que vous avez conque de ce jeune homme; mais je n'en persiste pas moins dans ma décision première, quoiqu'il me soit

pénible de heurter si violemment et vos vœux et vos espérances. Ecoutez moi, et retenez bien ce que vous allez entendre. a Il y a environ cinq ou six ans, poussé par le désir de me consulter sur sa jeune épouse, le comte de\*\*\* vint à Zurich; et, persuadé que mon jugement ne pouvait qu'être favorable, il me conjura de lui réveler de nouveaux motifs de tendresse et d'enthousiasme. La comtesse de\*\*\*\* réunissait aussi tout l'attrait des grâces à la heauté la plus régulière. Malheureusement, loin d'être séduit par des dehors aussi agréables et entrainé par le prestige de tant de charmes, la première impression que me sit alors cette semme, pour d'autres si charmantes, fut, je m'en sou-

viens encore bien , loin de lui être favorable. s Comme je devais le faire, je refusai avec toutes les formes de la politesse de m'expliquer au sujet de la noble dame, et ma circonspec-tion excitant la curiosité du comte de\*\*\*, il revint seul me trouver le leudemain, me supplia de parler, fut pressant jusqu'a l'importunité, et me déclara qu'il avait fait le voyage de Zurich expressément pour

avoir mon opinion sur sa femme.

a Pourtant je fus assez faible pour me laisser vaincre par les instances du comte de\*\*\*. Je me persuadai que mes révélations pouvaient modérer le développement des dispositions les plus fâcheuses en avertissant le mari d'en étouffer le germe de bonne heure à force de soins, de prévenance et de bons exemples, et je consentis à donner à M. D. une lettre, dans laquelle je déclarais que malgré toute la séduction de la beauté, j'avais remarqué sur les traits de madame dens les sigues ir avoir mon opinion sur sa femme.

environs. Il a envoyé deux bataillons par mer à Santander pour aller en Castille, où on craint une expédition de Batanero, qui est sur la Rivera. Il n'y a plus de carlistes en

TE POLITIQUE

### HOLLANDE.

Un journal allemand fournit les données suivantes au sujet du nouveau traité de commerce à conclure entre la Hollande et Minion de douanes allemande.

Les droits d'entrée subiront des réductions de part et d'autres. Le sucre de Lumps qui paye 8 th. par centner ne payera plus que 5 en Allemagne, par contre la Hollande réduira de beaucoup le droit d'entrée sur les grains qui est de 40 fls. par last, et ouvrira de nouveaux débouchés pour le commerce de transit aux fabriques des bords du Rhin.

Ce journal se plaint du tort qu'éprouveront les petits raffineurs de l'Allemagne et observe que la première idée du traité a été donnée par M. Wythoff, associé à la maisou Hupe et fils d'Amsterdam qui y a la plus grande raffinerie de

# BELGIQUE.

### BRUXELLES, LE 12 JUIN.

C'est demain qu'ont lieu les élections, nous ne doutons pas de l'empressement qu'apporteront les électeurs à accomplir leurs devoirs, mais il est un chose sur laquelle nous voudrions les voir s'entendre; les candidats sont nombreux. quelques uns ont annoncé que satisfaits des marques d'estime et de considération qu'ils avaient obtenues de leurs conci toyens, ils se retiraient de la lutte pour ne pas en compromettre le succès ; d'autres annoucent que fiers des suffrages qui leur ont été accordés dans les réunions préparatoires ils persistent dans leur candidature; c'est maintenant aux électeurs à s'entendre, à se concerter et à porter leurs votes sur ceux qui réunissent le plusde chances. Nous ne doutons pas que leurs choix ne se portent sur les hommes amis de toutes les libertés assurées par la constitution, de l'honneur et de l'indépendance du pays, de sa prospérité industrielle et commerciale et qui sans être partisans d'un système exclusif de localité n'en soient pas moins disposés à défendre l'intérêt de la ville.

(Emancipation.) - On lit dans l'Indépendant :

« Pour expliquer la grande majorité des suffrages, obtenus par deux candidats à l'élection préparatoire de l'Hôtel-de-Ville, il faut savoir que presque tous les électeurs du canton d Uccle ont pris part au scrutin. C'est la que les nouveaux candidats ont le plus d'adhérens.

» On nous assure, du reste, que parmi les personnes qui ont pris part au scrutia, il en est un grand nombre qui n'avaient pas qualité, n'étant pas portées sur la liste des électeurs. En outre nous savons que plusieurs des votans ont mis jusqu'à cinq et six bulletins dans le scrutin.

-Les équipages du roi sont arrivés hier soir. S. M. n'arri-

vera à Bruxelles que ce matin, à 9 heures.

— L'affaire de M. Michaëls, accusé de blessures en duel, paraît sujette à de longues vicissitudes. Condamné à Bruges, il en appelé à la cour de Gand qui l'a acquitté, puis la cour de cassation sur le pourvoi du ministère public a cassé l'acquittement. M. Michaëls a été renvoyé de nouveau devant la cour d'appel de Bruxelles, qui l'aégalement acquitté. La cour de cassation est saisie de nouveau de la guestion et s'en est occupée hier, les deux chambres réunies. M. le procureur général a conclu à la cassation. Le prononcé aura lieu samedi prochain 17.

- Un journal de Bruges annonce d'après des renseignemens qu'on lui donne pour certains, que le gouvernement est décidé à nommer une nouvelle commission pour examiner les titres des personnes qui réclament encore la croix de fer, et que bientôt le Moniteur publiera un arrêté royal qui fera connaître le nom des membres de cette commission.

- Une espèce d'éniente a eu lieu ces jours derniers parmi les employés aux travaux de fortification de Terneuzen, qui refusaient de continuer le travail, a moins qu'on ne leur accordat un salaire plus élevé. La force militaire les a réduits à

récusables des dispositions les plus fâcheuses, et auxquelles il fallait apporter le prompt remède de l'éducation la plus scrupuleusement

noux, qui m'appelait un instant auparavant son ange gardien et son ami, ch bien! il me traita de vil imposteur, de dangereux visionnaire; et moi, moi, pasteur toujours si respecté, il m'outragea lachement d'un soufflet. » Le croiriez vous , monsieur? cet homme , qui m'avait conjuré à ge-

En cette ép reuve cruelle, j'eu besoin d'appeler toute la vertuévangélique à mon aide pour ne pas tirer vengeance du misérable qui m avait offensé d'une façon si cruelle, et depuis j'ai pardonné sans scapule à un soldat qui avait tuer en duel le làche qui avait voulu flétrir son vieux père d'un soufflet.

» Le comte partit pour la capitale, emportant avec lui mon arrêt inflexible qu'il appelait un monument de ma démence, et qu'il montrait partout pour attirer sur mon nom le ridicule et le mépris.

La revolution ne tarda pas à éclater ; le comte, pour sauver sa tête, émigra avec sa femme; et des lors ma sombre prévision ne fut que trop complètement justifiée.

» Il n'appartient pas à mon ministère de vous faire le tableau fidèle des désordres de madame de... Je vous dirai sculement que, devenue par gradation coquette, perfide, joueuse et intrigante, elle tomba en dernier degré de la bassesse, de l'avillissement et du crime. » Le comte reconnut trop tara son imprévoyante indulgence, et vint chercher à mes genoux un pardon que ses malheurs lui méritaient

cheroner a mes genonx un paraon que ses mais de L. Il bien (1).

Ce récit fit une profonde impression sur l'esprit du marquis de L. Il rentra consterné dans la salle du bal, et signifia an jeune F. de Murville qu'à son grand regret des motifs qu'il ne lui était pas donné de faire connaître, le forçaient à différer le mariage de sa fille.

Vers minuit, quand la foule se separa, Euphénie s'aperçut qu'une couronne de perles qui emprisonnait sa blonde chevelure avait tout à

F. de Murville partit la nuit même pour Strasbourg.

(1) M. Bourdois de la Mothe, docteur en médecine de la faculté de Paris, a vu le billet que Lavater remit au comte de ... et a connu toutes les particularités de cette anecdote, qui prouve au plus haut point l'exactitude des résultats auxquels sa sagacité pouvait conduire le pas

- La personne qui nous a transmis les détails que nous donaions dans notre numéro d'avanthier, 8 juin, sur une prétendue mine de set, a été induite en erreur et s'est trouvée victime d'une mystification, à la vérité, bien innocente. Pour que le public ne partage pas la même erreur, nous devons dire que les échantillons dont il est question ont été extraits de plusieurs navires chargés de sel, arrivés à la fabrique de M. Capellemans. (Mercure.)

- Dernièrement le Messager de Gand dans un article que nous avons reproduit, a annoncé que des soldats belges avaient violé le territoire hollandais, du côté du Pont de-Paille. L'auteur de l'article communiqué au Messager de Gand avait prétendu que ces soldats au nombre de 18, commandés par le lieutenant Martin avaient envahi sans motif la maison de l'aubergiste Lampaert, avaient attaqué avec leurs armes toutes les personnes présentes et frappé d'un coup mortel le sieur Pierre Goethals.

M. Martin (l'officier désigné dans l'article du Messager). qui tient à l'honneur de prouver à ses conciloyens que ni tui ni les hommes sous ses ordres ne se sont conduits, comme on l'avait assuré, avec brutalité et de manière à compromettre la dignité de l'armée ou la sécurité du pays, écrit ce

qui suit à un journal de cette ville. Dimanche, vers dix heures du soir, des paysans hollandais pris de boisson, entrèrent au cabaret de la Demi Lune, situé sur notre territoire, et se prirent de dispute avec le nommé Standaert, cabaretier au fort du Pont de Paille, et le caporal des sapeurs mineurs stationnés audit fort. Après plusieurs mots, ces paysans se jetèrent sur eux et les battirent de telle manière, que le caporal fut laissé sur la place. Le nommé Standaert parvint à s'échapper et se rendit au fort, pour demander qu'on vînt au secours du caporal et qu'on le retirât des mains de ces individus. Il vint me réveiller et me pria de sortir avec une patrouille pour aller rétablir le bon ordre. Je me rendis aussitôt chez le capitaine commandant, pour lui rendre compte de ce qui se passait, et recevoir ses ordres.

Je reçus l'ordre de me rendre sur les lieux avec huit hommes et non pas avec dix huit. Quand j'arrivai au cabaret les paysans étaient partis, et je ne trouvai que le caporal étenda par terre, la tête et le corps tout meurtris des coups de pieds que ces forcenés lui avaient donnés. La femme du cabaret à qui je demandai des renseignemens sur cet événement, me dit que probablement je trouverais les coupables au cabaret qui se trouvait devant mei, parce qu'ils y étaient entrés. Je me décidai à y aller pour obtenir au moins des explications sur les motifs d'une telle conduite, et afin de pouvoir en rendre un compte exacte au chef qui m'avait envoyé. Arrivé devant ce cabaret, je fis arrêter ma patrouille devant la porte de la maison et j'entrai seul. Je n'eus pas le temps de parler, deux individus s'armèrent chacun d'une chaise et se préparèrent aussitôt à me frapper; d'autres sermèrent la porte pour me séparer de la patrouille, et d'autres enfin cherchèrent à m'entraîner dans une chambre voisine pour mieux s'assurer de moi. Mes soldats me croyant dans un grand danger, par suite de la rumeur qui se fesait entendre à l'intérieur, ouvrirent la porte de force, il est vrai , mais ne l'enfoncèrent pas; et ils entrèrent pour me délivrer.

Il était temps! sans ce secours je recevais deux coups de chaises sur la tête. Mes soldats les parèrent avec leurs fasils; et deux d'entr'eux portent encore sur leur bois l'empreinte des coups qu'ils ont reçus. Je me trouvais en cet instant dans une position très-critique, prévoyant tous les malheurs qu'une telle scène ponvait entraîner. Je n'eus que le temps de crier à mes hommes : « Restez tranquilles , ne faites pas de malheurs, je suis hors de danger. " Ils m'obéirent à l'instant. Le nommé Goethals, dont parle le Messager, et qui était l'un des individus armés de chaises, voulut se sauver à l'approche de mes soldats, et se jeta sur la baionnette de l'un deux , qui entrait en ce moment , il eut été infallliblement tué sans la présence d'esprit de ce militaire qui recula assez à temps, pour ne lui occasionner qu'une légère blessure. Elle est grave aux yeux du correspondant du Messager , mortelle même. Et cependant , d'après de bons renseignemens reçus, cet homme est déjà levé. Au reste, il a avoné lui-même que personne ne lui a porté de coups, et qu'il s'est jeté sur cette basonnette en voulant fuir. C'est à ce moment seulement que la fille de la maison vint près de moi, en me criant, « lieutenant, que faites vous

Deux ans s'étaient écoulés depuis le départ du jeune homme, et le marquis de L.. se reprochait dejà l'injure que sa crédulité facile avait faite à son ami d'autrefois, quand un jour, dans une gazette du temps ont lut ce qui suit :

« Un horrible assassinat a été commis de mois dernier, aux environs de

Strasbourg, sur un conducteur de voitures qui revenait avec quelques louis dans une auberge, où la veille il avait parle à la table commune de ses spéculations et de ses recouvremens. La justice cherchait sourdement les traces du coupable, quand en de ses hasards, que la Providence jette quant par le providence pette quant par le quant ord nairement au milieu des crimes, vint déposer contre l'assassin et révéler son nom. Il s'appelle P. de Murville. Le témoignage qui a déposé contre le coupable est celui d'une couronne de perles trouvée sur le lieu même du meurtre, et perdue sans doute dans la lutte que la vietime aura soutenue coutre l'assassin.

« Ce malheureux avait donné la couronne de perles à une certaine Emélie, femme de théâtre, qui, le jour de sa rupture avec l'accusé, ne trouvant plus cette parure sur sa toilette, accusait déjà sa femme de chambre, lorsque F de Murville, insultant à sa délaissée, luirécrivit qu'il n'avait pas été assez dupe pour se retirer avec les étrivières, et qu'il avait emporté le talisman magique qui savait charmer les in-

a l'ar malheur pour E, de Murville, le chiffre de l'actrice, qui se trouve encore entrelacé avec le sien sur la face polie d'an fragment du joyau, est entièrement de sa main et conforme à la signature de

Nous rapportons ce fait tel qu'il s'est passé, sans commentaires ni sup-position de notre part; ce qui ne veut pas dire que la science physione monistes soit infaillible.

Dans la vie de Lavater , il se trouve un autre trait aussi extraordinaire, t que personne n'a contesté.

Un seigneur suédois passe à Zurich et témoigne le plaisir qu'il au-rait à voir et à entretenir Lavater. Des amis de ce bon vicillard le présentent chez lui, et Lavater à sa première vue ne peut se défendre d'un sentiment défavorable; il fait part à ses voisins du dégout que lui inspire cet officier, de la tournure la plus aimable et la plus imposante; et, sur les railleries qu'il essuie, il essaie de s'accoutumer à le voir sans prévention de partie de la plus imposante; prévention de partie de la plus imposante; et, sur les railleries qu'il essuie, il essaie de s'accoutumer à le voir sans prévention de peut de la plus forte; prévention de la plus forte ; prévention de la plus forte ; prévention de la plus forte ; le plus forte ; le plus forte ; le peut la plus forte ; le peut le plus forte ; le peut le plus forte ; le plus de la plus de la plus forte ; le plus de la plus prévention, de nouveau il éprouve la même impression, mais plus forte, plus décidée, plus invincible; et voici qu'à l'instant où l'on le traitait encore de visionnaire, on arrête le seigneur suédois, reconnu comme un des assassins de Gustave III.

ici ? vous n'êtes pas sur votre territoire , vous êtes en Hollande! » Ma surprise fut extrême je réunis promptement mes huit homenes, et me retirai sur le champ, non sans peine, assailli par ces ivrognes qui pour la plupart m'injuriaient encore, lorsque déjà ils m'avaient perdu de vue.

Rien ne fut brisé comme le prétend le Messager, et si des coups réitérés ont pu faire tomber la serrure c'était pour venir à mon secours. Quant aux démarches que ce journal prétend que j'ai faites pour arranger cette affaire, je ne les ai jamais eru nécessaires, certain de mon droit. Si le lendemain j'ai été à la frontière, c'était pour prendre les informations qui m'étaient indispensables pour établir mon rapport, Eu comparant les deux articles on verra fortement qu'il n'y a rien de vrai dans le premier, sinon que par la plus malheureuse des méprises je me suis trompé de territoire, ce qui est bien loin de le violer. Voilà le mal , il cut été réparé à l'ans tant même, et sans le moindre bruit, si l'on m'en avait prévenu au lieu de m'assaillir. A qui le tort ? Je vous en fais

Les assertions du sous-lieutenant Martin sont attestées par le capitaine Dens, et les bourgmestre et échevins de Maldegem. Ces derniers ajoutent de plus qu'il est très facile pour un officier ou tout autre militaire, surtout la nuit, de se méprendre dans pareilles circonstances, vu qu'à une distance de 15 mètres environ il existe deux ponts à cette frontière, donnant chacun sur une auberge, l'un territoire belge et l'autre

hollandais, sans limites distinctives.

- Un mouvement assez remarquable se fait sentir dans le commerce des grains: après la disette des Etats Unis qui a donné lien à des expéditions considérables et précipité la crise financière et commerciale de ce pays, est venue l'ex-trême rareté des céréa les dansle Piémont, la Sardaigne, la Toscane la Romagne, la Suéde et la Norwège. Les besoins sont les plus pressans dans ces diverses principautés de l'Italie, et l'abaissement du droit d'entrée dans tous les ports du continent sarde, rempfira promptement les besoins du moment, mais on a les craintes les plus sérieuses sur les résultats de la prochaine récolte, et peut-être le gouvernement sarde se décidera-til à provoquer indéfiniment la mesure qui admet les importations sous un droit uniforme pour toute sorte de pavillons. Sur tous les marchés du littoral de la Méditerrannée le prix du blé a augmenté; des expéditions se pré-parent à la hâte afin de profiter de l'avantage accordé en Sardaigne. La Suéde et la Norwége tirent leurs approvisionnemens des ports de la Baltique, où aussi le prix des céréales a éprouvé une certaine hausse.

Bruxelles, 12 juin (trois heures.) — Comme il est d'habitude chaque lundi, la bourse du jour a été très-calme; les dépêches télégraphiques ont été interprétées à la baisse. Le cours de l'actif espagnol (Ardoin) est resté à 22 718 23, et ferme après la cote à 22 718 papier pour le 15. Societé-Générale, émission de Paris, 1567; Actions-Réuries 102 311 et 103 argent pour fin courant.

Les nouvelles de Londres d'hier, venues par Anvers, dementent le

bruit de la mort du roi d'Angleterre.

Marché des huites et graines. — Tous ces cours ne sont que nominaux, on m'a presque rien fait.

Anvers, (deux heures.) — Ardoin 22 78 A. et P.

Amsterdam, 11 juin, (Société des effets.) — Ardoin 22 1516.

# LIEGE, LE 13 JUIN.

On vient de découvrir à Tilf une seconde grotte qui forme le prolongement de la première. L'aspect qu'elle présente est tout différent de celui qu'offre la grotte qui la précède. Les salles ressemblent à des nefs de cathédrales. Tout y est grandiose et magnifique. A droite et à gauche s'élevent à perte de vue des stalagmites étagées qu'on prendrait pour de véritables glaciers. Du sommet de l'une d'elles, haute de soixante à soixante dix pieds, tombe une superbe cascade qui se précipite dans un bassin d'albatre auquel on a donné le nom poétique de Baignoire des Nymphes. Derriére cette seconde grotte, il en existe une troisième qu'on explorera la semaine prochaine. Nous nous proposons d'en donner la description. On est dejà parvenu à une distance d'une lieue. La seconde grotte paraît se diriger vers Fraipont et Pepinster.

- Nous avons publié dans notre numero du 2 de ce mois, une description de la grotte de Tilf, par M. Weustenraad. Des journaux de Paris, le Temps et le Courrier Français, viennent de reproduire l'article de notre compatriote.

Nous apprenons que M. Geefs est occupé, depuis plusieurs mois, à exécuter la statue de Grétry en pierre de France. Cet exemplaire est à peu près terminé, et le modèle en platre pourra être expédié à Liége dans le courant de juillet pour être coulé en bronze. C'est M. Buckens, professeur de ciselure à notre Académie, qui sera chargé de cette importante et difficile opération. Il serait à désirer que ce monument sût inauguré à l'époque des sêtes de septembre.

Dans la liste des artistes qui ont concouru aux travaux du Musée de Versailles et qui ont assisté aux fêtes qui viennent d'avoir lieu dans cette ville, nous avons remarqué avec plaisir plusieurs noms belges et notamment ceux de MM. Debay, statuaire, membre de l'Institut, né à Malines; Gallait, de Tournay, et de Caisne, de Bruxelles, peintres, dont le talent s'est formé parmi nous.

On nous annonce que, par les soins de l'autorité locale. une quarantaine de chiens divaguans ont été détruits depuis quelques jours. Nous ne pouvons qu'applaudir à une mesure qui est de nature à prévenir des accidens déplorables, et nous engageons les propriétaires de chiens de chasse à user. de leur côté, de toutes les précautions que la prudeuce commande.

C'est M. l'ingénieur Vifquin qui sera chargé de l'exécution du chemîn de fer de Namur à Tirlemont ; l'arrêté sera soumis au roi à son retour à Bruxelles.

Un enfant nouveau né, très bien emmaillotté, a été trouvé dimanche matin, dans une rue près de Hocheporte.

Une dame vêtue d'un manteau de soie, ayant été aperçue dans les environs, les soupcons se sont naturellement diri-

- Une petite fille, âgée de 8 ans, habitant la commune d'Ans, avait été mordue, il y a environ 6 semaines, par un chien enragé. Samedi dernier, dans la matinée, des symptômes d'hydrophobie se sont manifestés chez cette enfant, et elle n'a pas tardé à y succomber. M. le docteur Wasseige s'est empressé de se rendre auprès d'elle, mais les progrès du mal avait été si rapides qu'elle venait de mourir lorsqu'il est

La nouvelle de la mort de M. Jolly se trouve malheureusement confirmée. Ce suicide a été causé, dit-on, par la misère Voici des vers qui ont été trouvés dans le portefeuille de notre infortuné compatriote:

> LES ESPALIERS, FABLE. Je veux, disait un jardinier. Changer en espalier , Ma pépinière Tout entière. Aussitot, le voilà taillant, Tordant et mutilant Cette verte jeunesse; Mais il ne vit sa maladresse, Que quand il dut Que quand il dût
> Les mettre au mur, et qu'il ne put,
> Sur près d'une centaine,
> En placer plus d'une douzaine.
> Cenx la portèrent du fruit;
> Mais quant aux quatre-vingt huit,
> Laissés en pleine terre,
> Ils ont tous péri de misère.
> Ainsi va de nous, jeunes gens,
> Qu'on force à demeurer sept ans
> Sur la langue latine, Sur la langue latine, Qui nous estropie et nous ruine. Au malheureux qu'il a châtré , L'état doit un sort assuré; Comme le jardinier qui taille, Et tourne un plan, selon son gré, Lui doit sa place à la muraille.

Une jeune femme, à Bruxelles, vient de dépasser les miracles opérés par le célèbre Martin, le dompteur d'animaux féroces. Cette femme entre dans la loge de son lion et de son tigre au moment même qu'on leur donne leur nourriture. Ces animaux se laissent arracher leur morceau de viande et rampent aux pieds de leur jeune maîtresse. Elle n'a pas fait connaître le procédé au moyen duquel elle est parvenue à s'assurer une si parfaite soumission.

- On écrit de S pa, que ses habitans comptent plus que jamais sur la visite du roi : on fait même de grands préparatifs pour sa réception , et déjà beaucoup de familles ont retenu des appartemens pour l'époque présumée de son arrivée. Les ouvriers sont mis en réquisition de tous côtés; sur la place principale on ne voit qu'échafaudages.

- M. Cockeril, notre grand industriel, est de retour de Paris depuis quelques jours; il n'a pas tardé à se rendre à Aix la Chapelle.

- On lit dans le Nouvelliste de Bruges, 10 juin : «La séance publique du conseil communal de Bruges, qui a eu lieu hier, a présenté un épisode fort intéressant, et auquel les personnes venues pour y assister ne s'étaient certainement pas attendues. M. le ministre d'état, gouverneur de la province, au nom de MM. Jules Van Praet, secrétaire du roi, et Paul Devaux, représentant, a remis au collége de la régence, pour la bibliothèque de cette ville, la riche et belle collection des éditions si rares de Colard Mansion , célèbre typographe brugeois. Ge don précieux, dont les amis des lettres apprécieront l'immense valeur, a été légué comme un souvenir de gratitude à sa ville natale, par le savant M. Joseph Van Praet, l'un des directeurs et conservateurs de la bibiothèque

royale de France, récemment décédé à Paris. " M. le gouverneur, en remettant ce dépôt, a prononcé un discours qui a produit une profonde impression sur l'auditoire, et dans lequel le double éloge du typographe et du donataire a été noblement exprimé. M. le bourgmestre répondant au nom de tous les membres du collége, fait sentir toute la reconnaissance que ce legs magnifique leur inspire; il trace rapidement la biographie de l'illustre défunt, rappelle les dons nombreux dont précédemment il avait déjà enrichi la bibliothèque publique et passant de là à l'éloge de Colard Mansion, il prouve par une dissertation aussi claire que so-lide, que ce celèbre imprimeur, non-seulement n'est pas Français, comme quelques savans le prétendent, mais qu'il est Flamand et Brugeois. Ce discours , plein d'érudition et de curieuses recherches, a été écouté avec la plus grande attention et l'intérêt le plus marqué. Sur la proposition de MM. de Pelichy et Vancaille, les deux discours prononcés dans cette solennité seront imprimés, des remerciemens seront votés aux héritiers de M. Van Pract, et le buste du savant bibliographe sera placé à la bibliothèque dont il fut constamment le

- Pendant le sejour de Mme Dorval à Toulouse, elle a souvent assisté aux prédications de l'abbé de Guerry; plus tard à Narboune, son zèle ne s'est point refroidi, et elle s'est montrée fort assidue aux conférences du même prédicateur. On assure que Mme Dorval a manifesté hautement l'intention de quitter le théâtre et de se vouer à des pratiques religieuses. Ce bruit est assez accrédité pour que nous soyons fondés à le croire comme méritant plus d'attention qu'un simple oui dire.

- Nous avons dejà fait pressentir depuis quelques jours que Guillaume IV approchait de sa fin. Depuis environ un mois, S. M. B. est condamnée par tous les médecins, et tandis que les journaux anglais cherchaient à pallier sa position, en annonçant qu'il allait mieux, les lettres particulières étaient moins rassurantes sur l'état de sa santé. Il est attaqué d'une hydropisie de poitrine qui s'est compliquée d'un asthme déjà

- On écrit de Londres, 9 juin, (seconde édition du Standard, 4 heures et demie.)

Les dernières nouvelles reçues de Windsor sont un peu plus

favorables. Vers les denx henres et demie, S. M. s'est sentie un peu mieux, et les craintes d'un danger immédiat qui avaient existé pendant la nuit et la matinée, se sont en grande partie dissipées. On nous assure que le docteur Chambert a pu revenir à Londres. Nous devous ajouter que, par une préoccupation inexcusable, notre correspondant de Windsor a oublié de dater sa communication et que nous la croyons écrite à deux heures et demie, en calculant le temps qu'à dû mettre l'exprès pour se rendre à Londres.

P. S. Il vient d'arriver à Paris un courrier extraordinaire de Londres, il a été expédié immédiatement à Versailles. On dit qu'il apporte la nouvelle de la mort du roi d'Angleterre.

On écrit de la frontière de Hongrie, 29 mai : « Il est certain aujourd'hui que le brigand qui s'est brûlé la cervelle après le combat désespéré qui a en lieu près de Frincfkirchen, ou platôt de Mohac, est bien le célèbre Schubri. Plusieurs de ses compagnons, tombés depuis aux mains de la justice, l'ont affirmé positivement. Sur cette déclaration, le cadavre de Schubri aurait été exhamé, et il ne serait plus resté aucun doute sur son identité. (Gaz. d'Augsbourg.)

- On écrit de Berlin, 29 mai : a On a enfin ouvert aujourd'hui les travaux du chemin de fer à Postdam, et on doit également commencer aussitôt la construction du chemin de fer pour Stettin, car le ministère des finances vient d'en autoriser la concession. La société du chemin de fer de Francfort sur l'Oder a également déclaré être d'accord à l'égard des conditions proposées par le ministère de sorte qu'il n'existe plus de doute que la concession ne soit accordée.

### LES DEUX FILLES SAUVAGES.

Le hasard vient de faire découvrir à Valenciennes ; deux jeunes filles, l'une de 14 et l'autre de 19 aus, que l'absence de toute espèce d'éducation a laissées jusqu'ici réduites presqu'à l'état de sauvages, et dont l'existence même était restée presque ignorée dans le quartier qu'elles habitent et où elles sont nées. Leur père est un ancien militaire qui exerce l'état de pêcheur, et dont les habitudes nomades lui fesaient quitter la ville souvent pendant plusieurs mois sans donner de ses nouvelles. Toutes deux ont été trouvées accroupies sur une misérable chaisse, dans un état d'immobilité presque complète, qui paraît du reste leur état habituel puisqu'elles le reprennent aussitôt qu'on leur laisse la liberté de leur po-

### A MM. les Rédacteurs du Politique. Liége, le 10 juin 1837.

Absent depuis quelque tems de Liége, j'éprouve une vive satisfaction à voir l'extension que cette ville a prise sous le rapport de son commerce et de son industrie, et du développement de ses cons-

Mais parmi les dernières améliorations que l'on a tentées, il y a plus d'une critique que j'oserais me permettre : les deux plus fondées seraient à mon avis, le défaut de largeur des rues nouvelles, et le manque de larges débouchés se présentant en ligne droite.

Pour ne parler que de ce dernier point, j'ai approuvé, comme tout le monde, le dégagement que l'on a donné aux abords du pont des Arches;

toutesois, ce persectionnement est resté incomplet. La rue sur Meuse, destinée, à l'achèvement de la rue de la cathédrale, à devenir une des grandes voies de communication entre le quartier de l'Île et la Batte, est séparée de celle-ci par un bloc de maisons qu'il eût été facile de faire disparaître : je me trompe, il suffi. sait, pour cela, d'abattre un seul bâtiment, celui qui maintenant forme l'angle du côté opposé à la rue sur Meuse; il aurait fallu, au lieu de se borner à édicter quatre ou cinq maisons, en exproprier une de plus.

Comme cet objet intéresse sessentiellement le commerce, et qu'on ne saurait, à cause des difficultés qu'offre l'accès du pont des Arches, en faciliter trop les abords, je vous prie de donner une place à ces lignes dans un de vos plus prochains numéros.

# ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 12 JUIN.

Naissances: 5 garc., 7 filles.

Décès : 1 garçon, 4 filles; 2 hommes, 2 femmes, savoir : M. Lardinois, âgé de 53 ans, fileur, domicilié à Damré, époux de C. Reule. -J. Vanaerden, agé de 22 ans, soldat au ter. régiment de ligne. - M. J. Léonard, âgée de 43 ans, sans profession, sur les Foulons. - L. Royen, âgée de 32 ans, sans profession, rue St. Séverin, épouse de J. Lambert.

# MME. RAIKEM-LONHIEN

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir UNE PARTIE DE JACONNAT qu'elle peut offrir à 25 p. % audessous du cours.

LE DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DE St. LÉONARD a l'honneur de prévenir les actionnaires que le DIVIDENDE de l'année écoulée est payable à la BANQUE DE BELGIQUE à dater du 1er, juillet prochain, par frs. 24 46 pour les actions primitives et par frs. 12 23 pour celles dont les versemens se sont faits successivement.

L'échange des titres provisoires en titres définitifs se fera en même temps à la Banque. Liége, le 10 juin 1837.

REGNIER-PONCELET. 1129

Un BEAU CARACTÈRE CICERO, presque neuf, avec une casse d'italique et une autre caractère Grec, le tout pesant environ 400 KILOG; plus une forte partie de garnitures en fonte et d'interlignes de plusieurs épaisseurs et longueurs à vendre, " S'adresser rue du Pont-d'Ile , n. 32.

# WENTE

# DE TRÈS-BONS VINS EN CERCLE.



consistant en Médoc, St-Julien, Lacoste, St-Estéphe; 2 PIÈCES DE MOSELLE, UNE IDEM DE BAR, ET SIEZE DE BOURGOGNE, CONsistant en Monthely, Beaune, Pommard, Volney, Nuits et

Les Bordeaux sont des années 1831 et 1832, et ceux de Bourgogne de 1834.

Tous sont de bons choix et ont été bien soignés. ARGENT COMPTANT.

# LE PROPRIETAIRE

# BAINS DU Pavillon Anglais, A LIEGE,

A l'honneur de prévenir les personnes qui prennent habituellement les bains, que, pour leur facilité, ils pourront s'ABONNER par CARTE et par AN.

L'établissement est abonné au Muséum Littéraire, ainsi qu'à plusieurs journaux.

DEUX MILLE FRANCS à PLACER sur hypothèque. -S'adresser au notaire PARMENTIER.



VENDRE UN JEUNE CHIEN CANICHE blanc, de la plus grande beauté. -S'adresser à Hocheporte, nº 790.

A LOUER POUR LE 24 juin , un BEAU QUARTIER composé d'un grand salon, place à manger, chambres à coucher, avec cabinet de toilette, chambre de domestique, cuisine et cave, aux bains St. - Jean, près du spectacle, pour le xoir de midi à 3 heures.

A LOUER rue de l'Université, nº 2, à gauche en venant du pont de la Boverie, un BEAU QUARTIER composé de dix pièces, savoir : quatre pièces au rez de chaussée, six chambres, caves et la jouissance d'un jardin. 1120

# de superior And OUER

# DEUX MAISONS DE CAMPAGNE,

Avec REMISES, ÉCURIES et JARDINS, située à une lieue de Liége. S'adresser à Me BERTRAND, notaire.

DE LIMET

SITUÉE EN CONDROZ, DANS UN SITE CHARMANT,

Entre les domaines de Modave et de Vierset, traversée par la chaussée de Liége à Dinant,

contre la route projetée de Huy à Stavelot;

Elle s'étend jusqu'aux bords du Hoyoux, distante de 5 1/2 lieues de Liege et une 1/2 de Huy.

Elle consiste en MAISON DE CHASSE, ferme, chapelle distillerie, four à chaux, avec 100 bonniers de prairies, jardins, terres labourables, pature et 85 bonniers de bois de belle futaie sur taillis.

La vente de cette propriété et des immeubles et rentes ci-après, aura lieu le 26 JUIN 1837, 10 heures du matin, par le ministère de Me BERTRAND, notaire à Liége, en son étude, place St.-Pierre, dépositaire des titres, plans et cabier des

2me. lot. - UNE PIÈCE DE TERRE de 43 ares 50 cen tiares, située à Villers l'Evêque, à la voie de Herstappe, 3me. lot. - UNE AUTRE PIÈCE de 21 ares 80 centiares,

située à Villers l'Evêque, en lieu dit Trou du Renard.

4me. lot. — UN ENCLOS, avantageusement placé pour y
bâlir, contenant 14 ares 50 centiares, situé à Loën, commune de Lixhe, au chemin de Nivelle.

5me. lot. - UN AUTRE ENCLOS, de la contenance de 13 ares 68 centiares, situé vis à-vis du précédent.

6me. lot. - UNE MAISON avec cour, four, pompe et citerne, située à Liége, rue des Ravêts, nº 462, joignant à la loge des francs maçons.

7me, lot. - UNE RENTE de 6 muids et demi d'épeautre, due par Thomas Trompette, demeurant à Perwez. 8me. lot. - DEUX RENTES, ensemble 8 frs. 21 c, plus

14 setiers d'épeautre, dues par Gilles Hougardy, de Limet. un muid d'épeautre, dues par Guilleaume Delienne, de Limet. rome. lot. - UNE de 6 frs. 59 c., et deux muids d'é. peautre, due par Sardon et Vo Semar, de Limet.

rime, lot. - Et UNE d'un muid d'épeautre, due par Burton, de Limet, agend de armer age amaisaig als August 1061

Sadressee rue de Poste Ulo, o. 32.

LE 15 JUIN 1837, deux heures précises de relevée, il sera procédé en l'étude de Me RENOZ , notaire à Liége,

# A LA VENTE AUX ENCHERES 1. de deux très-belles maisons

A ÉQUIPAGE,

BUE DEVANT LES CARMES, A LIÉGE, Nº 376 ET 377.

# 2º DE SEPT MAISONS AVEC JARDINS,

SITUÉES A LA BOVERIE.

3° ET ENFIN D'UN GRAND NOMBRE

# PIECES DE TERRE ET HOUBLONNIÈRES

SITUÉES A LA BOVERIE,

Toutes dans une situation charmante et réunissant tous les genres d'agrément pour la construction de jolies maisons

Des affiches indiquant le détail des biens à vendre se distribuent en l'étude de Me RENOZ, notaire, rue du Pot-d'Or.

# LA COMMISSION ADMINITRATIVE DES HOSPICES CIVILS DE LIÈGE,

Mettra en ADJUDICATION PUBLIQUE AU RABAIS, sur simples soumissions, puis de vive voix et à l'extinction des feux, LE MERCREDI 21 JUIN 1837, à 3 heures précises de relevée, à la salle de ses séances, LA FOURNITURE DE L'APPROVISIONNEMENT,

# DE CHARBON DE

DIT CHAUFFAGE .

PROVENANT DE L'UNE OU DE L'AUTRE DES EXPLOITATIONS SUIVANTES:

L'ESPERANCE à Montegnée — LES SIX BONNIERS à Ougrée — HORLOT — GOSSON — BELLE VUE à St Laurent — CHAMPAY — KESSALLE à Jemeppe — et LAHAYE. Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi, au secrétariat de la dite commission, où l'on peut voir, tous les jours de 9 heures à midi le cahier des charges.

Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir. 984

# LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

# HOSPIGES CIVILS DE LIEGE

METTRA EN ADJUDICATION PUBLIQUE AU RABAIS,

# A LA SALLE DE SES SEANCES,

LE MERCREDI 5 JULIET 1837, A 3 HEURES PRÉCIS RELEVÉE ; 1º Par voie de soumission, puis de vive voix et à l'extinction des feux,

LA FOURNITURE DE L'APPROVISIONNEMENT

# BEUSSEDE HESVE,

PREMIÈRE QUALITÉ, EN HUIT DIFFÉRENS LOTS;

2º Et sur simples soumissions cachetées, la fourniture de TROIS CENT CINQUANTE TROUSSEAUX DE LAYETTES pour les enfans nouveaux-nés à l'Hospice de la Maternité. Les soumissions devront être remis s le jour de l'adjudication au plus tard avant midi, au secrétariat de ladite commission où l'on peut voir, tous les jours, de 9 heures à midi, les cahiers des charges et un échantillon de trousseau de layettes.

# EXTRAIT.

PAR EXPLOIT du 6 juin 1837, A LA REQUÊTE DE ÉTAT BELGE, poursuite et deligence de M. le Ministre des travaux publics; attenda qu'il doit être opéré UNE EM-PRISE 1º de 25 ares 60 centiares sur une parcelle de terre, formant enclos, appartenant à Félix DEPAIX, propriétaire, domicilié à Charleroy , Rose Depaix et Eugénie Depaix , épouse de Nicolas Jeunehomme, propriétaires, domiciliées à Liége, située dans la commune de Loncin, indiquée et figurée sous le nº 247, section B, au plan cadastral qui a été déposé à l'inspection des intéressés en exécution de la loi; 2º de 24 ares 65 centiares sur une parcelle de verger, appartenant aux même, située dans ladite commune de Loncin, indiquée et figurée sous le nº 248, section B, audit plan cadastral; attendu que le requérant n'a pu s'entendre avec les propriétaires sur les indemnités qui peuvent être dues du chef de ladite emprise; assignation a été donnée audit Félix Depaix, à ladite Rose Depaix et auxdits époux Jeunehomme à comparaître le vingt-deux juin présent mois à l'audience du tribunal civil de première instance, séant à Liége, pour voir procéder au réglement des indemnités, et ordonner que le requerant sera envoyé en possession des propriétés prémentionnées.

-unit no notific Pour extrait conforme.

EMONTS avoué 1123 the demands as well a region of Wilder and or sen plan

Le JEUDI 29 de ce mois, à deux heures, en l'étude et de-vant Me DUSART, notaire à Liége, EN UNE SEULE OU PLUSIEURS PORTIONS, les

Allant du quai au faubourg St.-Léonard, longeant vers la fonderie la propriété de M. Schaffers. S'adresser audit notaire ou à MM. BELLEFROID, Mors-

Château et à la Goffe.

LONDRES, LE 10 JUIN.

B JEG CONTENTED	DOLIDATION 1	BUSKLALDOR TAD SHOULDING PAGE						
3°10, consolidés Bel. em. 1832 C. D. Holl. Dette active.	100 112	Espagne. Cortès						
	43 1.2	Russie 000 010						
Portugais, 5 p. c	93 112	Brésil. Emp. 1834. 83 314						
Id. 3 p. c	28 314	Bresn. Emp. 1634.1 63 314						
-	JOSEN MARRIE 20	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAM						
annolds aged anvers, LET2 Toin The House of Iremin								
ANVERS. Det. activ.	105 010 Au	NAPLES. Cert. Falc.   92 010 P						
Det. différ.	45 010 A	ETAT-RO. Lev. 1832. 101 318 P						
	100 44	à An (834 07 00)						
Emp de 48 mill.	A SOUND THE WAR	à An. 1834.   97 00						
Holl. Detteactive.	00	o boutthbass water mit hattal						
Rente remboursab.	97 114	CHANGES.						
AUTRICHE. Métalli.	97 114 103 314 P	i plana in minos sa tatala noutil part						
Lots de fl. 100	A 000	Amst., c. jours 1 112 010 av.						
• de fl. 250	424 0:0	Rotterd., Idem 114 ojo av. A						
· de a. 500	680 010 P	Paris Libert 100 av. A.						
Porog. Lots fl. 330.		Paris, Idem 118 av.						
	111 114 P	» 2 mois. 518 010 p.						
» fl. 500.	132 010 P	Lond. pr Estr. c. 1. 4015 112						
BRESIL. E. à L 1834	85 010 P	2 mois. 40						
BSPAG. Emp. 1834.		Ham. p' 40 HB. c. j. 35 114 P						
D. dif. 1834.	0 010	0 1 25 6 0						
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	AND RESIDENCE OF THE PARTY OF T	2 mois. 30 010 A						

RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 12 JUIN 1837. Les fonds Espagnols ont peu varié à notre bourse de ce jour. Ardoin uvert 22 718 23 22 718 314 et reste 22 718 et argent au comptant. Primes à jun mois 24 dont 1 ojo argent. On a fait peu d'affaires.

8	BRUXELLES, LE 12 JUIN.							
COURS. A tall's to the month of the month and all the and the								
ŀ.	Emp. Kotsch.,	100 112	Act. des Hauts-F.		P			
Ą	Fin cour.		Act. Charb. Flenu.		A			
H	. 1836 , 4 °[0		Act. Bang. fonc		A			
ŀ	Fin cour.	91 010 P	Act. Ch. H. et W	000 000	-bit			
ı	Dette activ. 2 112.	52 114 A	Act. Ch. Sclessin .	000 000				
g,	E. de la ville 1832	98 010 A	Act. Entr. Indust	120 00	A			
ľ	Dette active holl.	52114	Act. Ch. Lev du F.	113 112	A			
N	Rente domaniale	00 010	Act. S. d'Ougrée.	000 010				
lt	BRESIL (834	85 010	Act. S Sars-Lonch.	112 010	A			
Ħ.	AUTRICHE. Metall		Act. Che. de fer	00				
B	ROME. 1832.	101 114	Act. S. de Vennes.	000 010	April .			
ħ	NAPLES. Falconnet	92 010	Act. bat. a V. Anv.					
Ħ	Banque Tav.		Act. S. St. Leona.		-			
Ħ	PORT. Dona Maria,		Act. S. Chatelin.	143 010	P			
1	Espag. Ard. 1834.		Act. S. Verreries.	138 010	A			
'n	Fin cour.		Act. Ecl. gaz. rés.	00 010	40			
H	gros. pièces	00 010	Act. S. Raffinerie.		A			
H	pr. 1 m. d. 1.		Act. Verr Charl.					
H	a différée 1834.		Act Expl. l'Esper.					
H	ano.		Act. des Brasseries		A			
H	· dette passive.	0 010	Act. Librairie H					
J	CHANGES.	San of all of	Act. Typogr. W.	00	P			
1	AMST. ct. jours	1.6	Act. Fabr. Tapis.		P			
ı	LOND. ct. jours	A COLUMN TO THE PARTY OF THE PA	Act. Fabr. de fer.					
ı	PARIS. Ct. jours.	12 7 112	Act. Mutual. ind.					
d	Tana Land	118 A	Act. C. de Bruges. Act. H. F. Monc.		38 4			
ı	ACTIONS.	Landquige N. onl	Act. lib. Meline.	000 010				
ı	Act. Société Gén.	737 00	Act. S. act. réun.	00 010				
ı	Act. id. em. Par		Act. S. de Fleu.	102 314				
1	Act. de la S. de C.		Act. Ebénisterie.	00 010				
1	Act. la B. de B.	139 0 0 P	Act. librairie Sc.					
1	Act. C. Sam. et O.	102 112	Act. Fab. Pianos.					

VIENNE, LE 4 JUIN.

Métalliques, 104 15116 .- Actions de la Banque, 1374 010.

PORT D'ANVERS. - ABRIVAGES DU 11 ET 12 JUIN.

Le koff hanovrien Vrouw Anna, ven. de Stettin, ch. de seigle. - La calléasse danoise Flora, ven. de Tonning, ch. de graine de navets. -La galléasse mecklemb. Vr. Carolina, ven. de Riga, ch. de graine de chanvre - Le schooner anglais Martha, ven de Riga, ch. de coton et sucre. - La yacht anglaise Zeleca, ven. de Greenwich, avec de passagers. - Le schooner anglais Brillant, ven. de Londres, ch. de coton, riz et fer. - Le pleyt belge Petrus, ven. de Londres, ch. de coton , sucre et fer. - Le pleyt belge Jonge Joanna , ven. de Londres , ch. de riz, sucre et fer. - La galléasse belge Antonius, ven. de Londues, ch. de laine, sucre et fer. - Le bateau à vapeur anglais Ocean, ven. de Londres, ch. de coton, tabac, café, 18 passagers et t cheval-- Le bateau à vapeur belge Princesse Victoria, ven. de Londres, ch de sucre, cuivre, café, indigo, 16 passagers, 8 chevaux et une voiture. - Le brick prussien Harmony, venant de Bordeaux, ch. de

PLACE D'ANVERS, LE 12 JUIN.

vin , eau-de-vie et prunes.

Notre marché de ce jour a présenté peu de mouvement. Les transactions les plus saillantes se réduisent à 100 balles café St-Domingue à 26; 70 caisses sucre Havane blond à f. 20 pavillon national et 34 boucauds tabac Kentucky à prix inconnu. La revue de ce jour fixera sur les autres articles. In a colorading a designation , ale

MARCHE DE LIEGE DU 12 JUIN 1837. Froment vieux, l'hectolitre, fr. 15 85 Seigle vieux id. 12 44 Seigle vieux, out id.

Imprimerie de J .- Bte. Nossent, que du Pot-d'Or, nº 622, à Liege coard alia mello mella, pana mee sue presele lloch porte.